

AVIS PUBLIC

Est, par la présente, donné par la soussignée, Stéphanie Paquette, directrice du greffe, des affaires juridiques et des services citoyens et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, avis que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue le lundi, 5 août 2019 à 20 : 00 heure, au 221, rue Centrale, Saint-Stanislas-de-Kostka, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande no. 2019-006 pour :

- Autoriser le branchement au réseau d'égout lors qu'en vertu de l'art. 6.2 paragraphe c du Règlement de zonage numéro 330-2018, un bâtiment et accessoire ne doit pas être branché au réseau d'égout.

Cette demande est localisée comme suit :

No. Civique : 407, rue Hébert, lot no. 125 60 cadastre du Québec

Les personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à Saint-Stanislas-de-Kostka, ce 12^e jour du mois de juillet 2019.

Stéphanie Paquette

Stéphanie Paquette, LL. B., D.D.N.

Directrice du greffe, des affaires juridiques et des services citoyens